

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 22 (1995)
Heft: 5

Vorwort: Editorial
Autor: Lenzin, René

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Tout sur les élections

Les enjeux et les défis 4-6

Des Suisses de l'étranger
au Conseil national? 6/7

Comment élire 8/9

Les promesses des
partis politiques 10-15

Trois générations
en discussion 16-18

Flot d'informations 19

La pression des femmes 21

Jeunesse et politique –
une contradiction? 22

Page de couverture

En 1991, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, une Helvetia, qui tient dans sa main un globe terrestre, a été érigée devant le Palais fédéral. Et en 1995, les Suissesses et Suisses du monde entier ont, pour la première fois, la possibilité de participer par correspondance à l'élection du Parlement helvétique. (Photo: Michael Stahl)

I M P R E S S U M

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 22^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 20 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 310 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Rédaction: René Lenzin (RL), Secrétariat des Suisses de l'étranger (responsable); Alice Baumann (AB), Bureau de presse Alice Baumann Conception; Pierre-André Tschanz (PAT), Radio Suisse Internationale; Giuseppe Rusconi (RUS), Rédacteur du «Corriere del Ticino» au Palais fédéral. Rédacteur des Communications officielles: Paul Andermatt (ANP), Service des Suisses de l'étranger, DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Michel Niquille et Fabienne Girardin.

Editeur/Siège de la rédaction/Publicité: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 10, fax +41 31 351 61 50, CCP 30-6768-9. Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.



Aux urnes! Le 22 octobre ont lieu les élections fédérales. Les citoyens actifs qui sont domiciliés à l'étranger peuvent pour la première fois y participer. Au moyen de la «Revue Suisse» en général et du présent numéro spécial en particulier, nous contribuons à la bonne information des électrices et électeurs. L'élection du Parlement a souvent un aspect moins concret et moins spectaculaire que les votations. Et pourtant on ne soulignera jamais assez leur importance, en particulier dans une démocratie directe avec ses nombreuses votations populaires, où les citoyens se polarisent parfois fortement sur un seul objet.

Au cours de la législature 1991-95 qui est en train de se terminer, les électeurs suisses ont dû se prononcer pas moins de 52 fois sur les objets qui leur étaient soumis. De ces objets, 12 ont été provoqués par des initiatives populaires et 22 par des référendums lancés contre des décisions du Parlement. Ces chiffres impressionnants sont la preuve que la démocratie directe fonctionne bien. Cependant, si l'on additionne le nombre des référendums et des initiatives munis de la clause de l'effet rétroactif, on constate que la moitié de toutes ces votations visaient à revenir sur des décisions déjà prises.

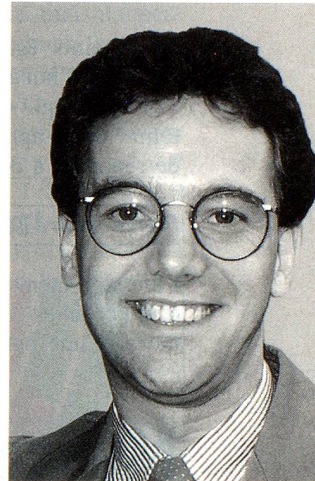
Cela, ajouté au non du peuple à certains objets que le Parlement avait adoptés à une majorité très nette (EEE, casques bleus, naturalisation facilitée, révision de la lex Friedrich, etc.), montre qu'il y a une crise de confiance. Actuellement, on parle effectivement beaucoup du fossé qui se creuse toujours davantage entre le peuple et la «classe politique», qui fait de la politique sans tenir compte du peuple. A mon avis, cette analyse est insuffisante; elle est propagée avant tout par des groupements qui espèrent retirer un bénéfice politique du discrédit jeté sur les autorités et le Parlement.

Premièrement, dans un système de démocratie directe tel que nous l'avons en Suisse, il faut rappeler

que seul le peuple peut être considéré comme «classe politique», parce qu'il a la possibilité de se prononcer à titre définitif pratiquement sur toutes les questions; 52 votations en quatre ans en sont la preuve! Deuxièmement, la volonté populaire s'exprime également lors des élections. Cela signifie que, lorsque le peuple a de moins en moins confiance précisément dans les députés qu'il a lui-même élus, il y a quelque chose qui ne va pas.

Bien entendu, le peuple a toujours le dernier mot et il a toujours raison. Mais s'il n'est pas prêt à accorder en même temps une certaine confiance aux femmes et aux hommes politiques qu'il choisit lui-même, la démocratie directe ne peut, à la longue, plus fonctionner. Les élections et, d'une manière générale, le travail du Parlement ont tendance à perdre de leur importance en comparaison de certaines questions de fond. Une telle évolution est dangereuse; en effet, lors d'élections, il s'agit finalement de déterminer la direction générale de la politique pour quatre ans et de faire un premier choix dans des domaines particulièrement importants. Une campagne électorale est peut-être moins passionnante que les campagnes – souvent polarisantes – qui précèdent les votations, mais elle est en fin de compte beaucoup plus importante. Car un certain consensus entre les électeurs et les élus fait également partie de la démocratie directe.

Les élections constituent un acte politique d'une grande portée. Elles offrent la possibilité aux électeurs domiciliés à l'étranger également d'apporter leur pierre – très importante – à la mosaïque de la démocratie directe. C'est pourquoi je dis: allez voter!



René L.

René Lenzin